

Intervention syndicale à la fin du CASDIS86 du 12 février 2024

Adjudant-chef Stéphane DESROCHES : « Madame la Présidente, nous tenons une nouvelle fois à vous interpeller en présence des élus, et de notre direction. En date du 29 septembre, nous vous transmettions une demande écrite, qui concerne une mesure purement sociale, celle de la prime « pouvoir d'achat ». Malgré le travail effectué par nos services, et la volonté de notre direction, vous nous avez transmis une fin de non-recevoir le 16 janvier dernier. 4 mois de réflexion pour aboutir à cette conclusion !

Le 15 novembre, nous vous interpellions concernant le manque de moyens humains et matériels, qui ne permettait plus d'avancer sur les travaux du SDACR. Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme sur nos capacités à assurer les secours !

Le jeudi 1er février, lors du café d'accueil de notre nouveau directeur départemental, vous vous êtes réjouie « que l'ensemble du personnel embauche avec le sourire, et sans avoir la boule au ventre ». Nous en concluons donc que vous n'avez pas dû prendre en compte nos échanges du 15 novembre, ni le courrier du 17 décembre, qui relatait notre inquiétude concernant la santé mentale des agents de notre collectivité. Pour mémoire nous vous écrivions : « Le manque de budget important, les effectifs insuffisants, la charge de travail constante et des inégalités de traitement au sein de notre collectivité sont des sources d'angoisses, de mal-être, tant chez les personnels administratifs et techniques, que chez les sapeurs-pompiers professionnels. »

De plus, Madame la Présidente, lors d'un conseil d'administration précédent, nous vous avons alertée sur les enjeux sécuritaires de nos sapeurs-pompiers, faute d'augmentation du budget, en comparaison avec la moyenne des SDIS de même catégorie. À ce jour, les casernements de Poitiers - et notamment celui de Poitiers Saint-Eloi - manquent cruellement d'outils pédagogiques adaptés ou de structures de formation dédiées, ne permettant pas de répéter régulièrement les techniques opérationnelles, afin d'être plus efficace sur opération et de travailler en toute sécurité. On ne maîtrise parfaitement les gestes techniques que lorsqu'on les pratique souvent, tout en respectant toutes les mesures de sauvegarde opérationnelle. Un des objectifs du maintien et du perfectionnement des acquis de personnel, est bien d'acquérir des gestes réflexes ou des automatismes, en se rapprochant au plus près de la réalité de terrain. Cela ne se résume pas qu'à l'utilisation exclusive d'outils virtuels. Permettez-moi, Madame la Présidente, de vous poser une question : ce manque de moyens pédagogiques et de structures de formation, à défaut de budget, ne va-t-il pas compromettre la sécurité de nos sapeurs-pompiers ?

Madame la Présidente, malgré toutes ces alertes, et avec le plus grand désarroi, rien ne semble vous faire réagir. Nous profitons donc de cette instance, pour vous convier le lundi 4 mars entre 8h et 9h, devant notre direction. Sur place, un café permettra aux personnes concernées, qui comptaient sur la prime pouvoir d'achat, d'exprimer leur mécontentement, en attendant une révision de votre part. Vous recevrez donc dès demain, notre préavis de grève pour cette journée. »